

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 NOVEMBRE 2023

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice M. BARBE Richard, M. BELLOT Johannes, M. BORRACHERO Manuel, Mme GREAULT Valérie, Mme NAULEAU Prisca, M. CAILLE Pierre, M. DUBOURDIEU Franck, Mme BUGNET Carine, Mme BUFFETEAU Aurore, GLENISSON Alexandra, M RODRIGUEZ Michel, Mme SIGNAC Virginie.

Absents

M. CARRERE Gabriel ayant donné procuration à M. BELLOT Johannes

Mme ARBAUDIE Linda ayant donné procuration à M. BARBE Richard

M. BRIEUX Jimmy ayant donné procuration à Mme BUFFETEAU Aurore

L'an deux mil vingt-trois, le 30 novembre à vingt heures le conseil municipal légalement convoqué en date du 27 novembre s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Richard BARBE, Le Maire.

Conformément à l'article L2121-15 du CGCT, M RODRIGUEZ est désigné secrétaire de séance

Début de la séance : 20h

ORDRE DU JOUR

I – ADMINISTRATION GENERALE : R. BARBE

● Acquisition parcelle B 967 – Monsieur et Madame DUBOIS Jean-Marc

Monsieur Le Maire informe le Conseil du souhait de Monsieur et Madame DUBOIS Jean-Marc et Pascale d'acquérir la parcelle B 967 rue du 8 Mai 1945. Cette parcelle de 74 m² est située en zone UA du Plan Local d'Urbanisme de la commune.

Monsieur Le Maire propose d'estimer la vente à 70€ le mètre carré et précise que les frais de notaire et de bornage seront à la charge des acquéreurs.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide d'accepter la demande d'achat de Monsieur et Madame DUBOIS Jean-Marc et de mettre le prix de vente à 70€ le mètre carré.

● Demande participation financière clôture mitoyenne BILLET Guillaume - COMMUNE :

Monsieur Le Maire informe le Conseil du courrier de M. BILLET Guillaume en date du 27 octobre 2023 concernant une demande de participation financière pour moitié pour l'édification d'une clôture mitoyenne entre la propriété de M. BILLET Guillaume et la Commune.

Après en avoir délibéré, 9 Pour, 4 Contre et 2 Abstentions, le Conseil Municipal décide d'accepter la demande de Monsieur BILLET Guillaume.

II – FINANCES :

● Caution M BOUROUISSI Malik – 5 C rue du 11 Novembre 1918 :

Monsieur BARBE informe le conseil du départ de M. BOUROUISSI Malik, locataire du logement communal situé « 5 C Rue du 11 Novembre 1918 » et signale qu'après état des lieux sa caution d'un montant de 313,30 € euros ne lui sera pas restituée.

Après discussion, à l'unanimité, le conseil municipal refuse la restitution de la caution à Monsieur BOUROUISSI Malik.

● **Décision Modificative n°2 :**

Mme NAULEAU informe le conseil municipal de la nécessité d'approvisionner quelques comptes financiers pour solder l'année 2023

Il est décidé :

<u>de diminuer :</u>	D 615221 (entretiens bâtiments)	- 62 507 €
	R 10222 (FCTVA)	- 269 €
<u>d'augmenter :</u>	D 2041512 (travaux voirie CDC)	+ 2 700 €
	D 204182 (travaux éclairage public)	+ 46 000 €
	D 2188 (autres immo)	+ 12 038 €
	D 66111 (intérêts emprunts)	+ 1 300 €
	D 681/68 (provisions)	+ 200 €
	D 681/042 (amortissements)	+ 269 €
	R 2804182/040 (amortissements)	+ 269 €
	D 023 (section FONCT)	+ 60 738 €
	R 021 (section INV)	+ 60 738 €

A l'unanimité, le conseil accepte cette décision modificative n°2.

● **Tarifs 2024 cantine / Garderie :**

Madame NAULEAU, adjointe au Maire rappelle au conseil les différents tarifs de cantine et garderie votés en 2022. En connaissance de l'inflation accroissant le coût des denrées alimentaires, il est nécessaire d'augmenter le prix du repas et de la garderie.

Après délibération, le conseil municipal décide de porter :

- le prix du repas de la cantine à 2.60 € par 14 Pour et 1 Contre ;
- le prix de la garderie à 2 € par 12 Pour et 3 Contre ;

III – PERSONNELS : V. GREULT

- **Stagiairisation GRENIER Kévin et création d'un poste d'adjoint technique territorial**

Mme GREAULT propose au conseil municipal la nomination à la stagiairisation de Monsieur GRENIER Kévin, contractuel depuis le 04 avril 2022.

A l'unanimité, le conseil municipal accepte cette proposition et recrute M GRENIER Kévin en tant que stagiaire à 35 heures.

Il sera procédé à la création du poste d'adjoint technique territorial correspondant, à compter du 1^{er} janvier 2024.

Questions diverses :

ANIMATIONS : J. BELLOT

Monsieur BELLOT informe le conseil de plusieurs dates de festivités :

- Marché de Noël le 10 décembre 2023.
- Vœux du Maire le 13 janvier 2024 à 19h.
- Repas des aînés le 04 février 2024.

TRAVAUX : M. BORRACHERO

Monsieur BORRACHERO informe le Conseil de l'avancée des travaux suivants :

- Rue du Pouyau : Début des travaux semaine 49 de l'entreprise ETR
- Préau école : Les agents municipaux ont préparé les plots et l'entreprise DUBOIS effectuera les travaux aux vacances de Noël.
- Mayès : Installation de l'électricité aux abords de la salle Mayès par Mrs. DE LA DORIE et CLAVERIE.

Fin de la séance : 21H20

M. BARBE, Le Maire

M. RODRIGUEZ, Le secrétaire